

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 13 novembre 2023 à 19h30**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la municipalité de La Motte tenue à la salle communautaire de La Motte le 13 novembre 2023 à 19h30.

SONT PRÉSENTS : Luc St-Pierre Conseiller 1
 Louis Baribeau Conseiller 2
 Patrick Savard Conseiller 3
 Patrick Cyr Conseiller 4
 Poste vacant Conseiller 5
 Pascal Bellefeuille Conseiller 6

Tous formant quorum sous la présidence de M. le maire, Paul Lafrenière. Également présente Chantal Thibault, directrice générale, greffière-trésorière intérimaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

16-11-177

La séance est ouverte à 19h30 par M. Paul Lafrenière, maire de la municipalité de La Motte.

1.1 Présences

M. Paul Lafrenière, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

16-11-178

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Savard, appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée

2.2 Adoption du procès-verbal du mois d'octobre

16-11-179

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr, appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que le procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2023 soit adopté tel que rédigé.

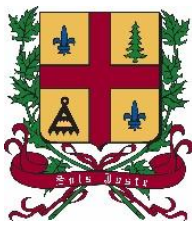
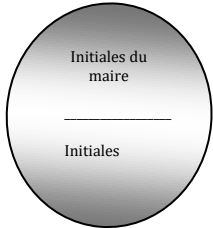
Adoptée

2.3 Liste des comptes à payer et payés

16-11-180

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Patrick Cyr, appuyé par le conseiller Louis Baribeau, **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**, de payer les comptes déjà facturés au montant de 75374.14 \$ ainsi les comptes actuels au montant de 9402.11 \$, tels que présentés.

Adoptée



3. INFORMATIONS AVEC PRISES DE DÉCISIONS

3.1 Adoption du règlement 2023-06 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres 9-1-1

16-11-181

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'adopter le règlement du 9-1-1 comme suit :

Règlement no 246 modifiant le règlement no 178 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Le conseil décrète ce qui suit:

1. L'article 2 du règlement 178 est remplacé par le suivant:

Le règlement no 246 stipule qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0, 52 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le règlement no 178 est modifié par l'insertion après l'article 2, du suivant :

Le montant de la taxe est indexé, au 1^{er} janvier de chaque année à compter de 2025, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées, les produits du tabac, les articles pour fumeurs et le cannabis récréatif, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 juin de l'année qui précède celle pour laquelle le montant de la taxe doit être indexé.

Ce montant, ainsi indexé, est diminué au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent inférieure à 0,005 \$; il est augmenté au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent égale ou supérieure à 0,005 \$.

Le résultat de cette indexation correspond au montant publié par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans la Partie 1 de la *Gazette officielle du Québec*, conformément à l'article 2.1 du Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1, r. 14).

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adoptée

3.2 Soumission pour pneu du camion 10 roues

16-11-182

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'y aller avec la soumission de OK pneu pour l'achat au montant de 4604.52 \$

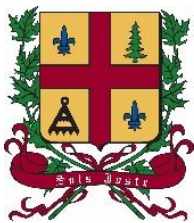
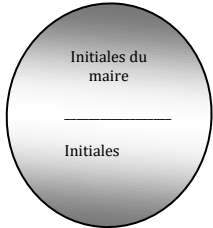
Adoptée

3.3 Formation avec Daniel Tétreault

16-11-183

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que Chantal Thibault participe à la formation d'Amos sur la trésorerie municipale au cout de 350 \$.

Adoptée



3.4 Engagement de Guy Tétreault

16-11-184

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Savard, appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, l'engagement de M. Guy Tétreault à titre d'urbanisme. M. Tétreault débutera le 21 novembre 2023.

Adoptée

3.5 Démission de Réna Michaud

16-11-185

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau, appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'accepter la démission de Mme Michaud à titre de chef d'équipe au garage municipal, en date du 6 novembre 2023.

Adoptée

3.6 Affichage de poste deux postes en voirie

16-11-186

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr, appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'afficher les deux postes en voirie qui sont présentement disponibles.

Adoptée

3.7 Autorisation de signature à la banque

16-11-187

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'autoriser Mme Christine Auger, adjointe d'administrative, et M. Pascal Bellefeuille, maire suppléant, à signer des chèques ainsi que des documents officiels auprès de la banque.

Adoptée

3.8 Autorisation de signature notaire/avocat

16-11-188

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr, appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'autoriser Mme Chantal Thibault, M. Paul Lafrenière, Mme Christine Auger et M. Pascal Bellefeuille, à signer, chez le notaire et/ou l'avocat, au nom de la municipalité.

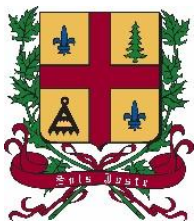
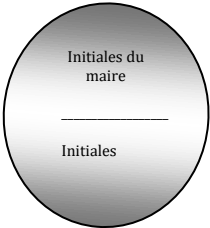
Adoptée

3.9 Calendrier des séances publiques 2024

16-11-189

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'accepter le calendrier des séances publiques pour l'année 2024, comme présenté ci bas.

SÉANCE ORDINAIRE 2024 à 19h30-
16 janvier 2024
12 février 2024
11 mars 2024
9 avril 2024
7 mai 2024
4 juin 2024
16 juillet 2024
13 août 2024



10 septembre 2024
8 octobre 2024
5 novembre 2024
3 décembre 2024

Adoptée

3.10 Date d’adoption du budget 2024

16-11-190

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Louis St-pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l’adoption du budget pour 2024 se fera le 30 janvier 2024 à 19h30.

Adoptée

3.11 Avis de motion pour un projet de taxation 01-2024

16-11-191

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de demander l’avis de motion pour le projet de règlement 01-2024 déterminant le taux de taxes, la tarification, le taux d’intérêt et les dates payables pour l’année financière 2024.

Adoptée

3.12 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

16-11-192

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Patrick Savard, appuyé par le conseiller, M. Pascal Bellefeuille, et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, pour le dépôt des déclarations des intérêts pécuniers des élus.

Adoptée

3.13 L’installation de l’internet salle communautaire

16-11-193

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau, appuyé par le conseiller, M. Patrick Cyr, et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de faire installer l’internet au centre communautaire pour les activités ainsi que pour les jeunes, au coût de 95 \$ / mois.

Adoptée

3.14 Chèque pour Norinfra

16-11-194

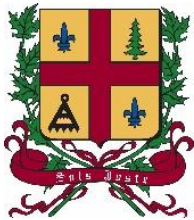
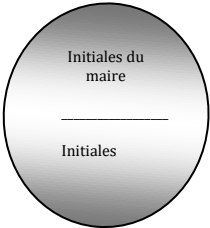
IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de faire un chèque au montant de 2145.48 \$ au nom du ministère pour notre permis de réparation du ponton Perron.

Adoptée

4. DIVERS

COMPTE RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS ET RAPPORT DU MAIRE

M. Paul Lafrenière, maire, fait un résumé de la rencontre des conseillers de comté de la MRC d’Abitibi.



**5. QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR
LES SUJETS DE L’ORDRE DU JOUR**

Public présent : Réjean Richard, Michel Savard, Pierre Labrecque, Sylvain Gaudreault, Denise Turcotte, Olivier Lemieux, M. Lavoie, Sylvie Turcotte, Mélissa Perron, Paul Ouellet, Julie Bélanger, Sylvain Létourneau, Marcel Masse, Réna Michaud et son conjoint, Donald Rouillard, Denis Chabot.

6. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever l'assemblée, il est 20h09.

ADOPTÉE

Paul Lafrenière
Maire

Chantal Thibault
**Directrice générale et greffière-
trésorière intérimaire**